

PANIER RABELAISIEEN



et



mai 2017 à octobre 2017

Les contractants

Le présent contrat est passé entre:

. **Jean-Camille et Claire CORDES**, maraîchers, Tél 0247956093

La Gare de Manger Lieu-dit La Corronnerie 37120 Lémeré

Courriel : jcc76130@yahoo.fr, garedemanger.contact@laposte.net

Site internet : garedemanger.jimdo.com

Productions biologiques contrôlées par ECOCERT France SAS

Contact référent du collectif Panier Rabelaisien : Marie-hélène Barrault

panierbiorabelaisien@wanadoo.fr

&

. **L'adhérent du Collectif Panier Rabelaisien**

M.....

Demeurant

Tél..... E-mail.....

Contenu du contrat

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement hebdomadaire des adhérents du Collectif Panier Rabelaisien en paniers de légumes.

Le Collectif met en relation le maraîcher et les adhérents. Il permet la conclusion de ce contrat mais n'est à aucun moment propriétaire des marchandises. Il n'encaisse pas les chèques qui seront remis mensuellement au maraîcher.

Jean-Camille & Claire CORDES – La Gare de Manger - s'engagent à:

- produire des légumes de qualité, de saison, variés, écologiquement sains dans une démarche socialement équitable et respectueuse de l'environnement ;
- recevoir la visite des adhérents organisée par le Collectif au moins une fois par an.
- envoyer la veille de chaque panier la composition de celui-ci ainsi qu'un commentaire pour les légumes les moins communs à [<panierbiorabelaisien@gmail.com>](mailto:panierbiorabelaisien@gmail.com)
- répondre à toute demande d'information

L'adhérent du Collectif – Panier Bio Rabelaisien - s'engage à:

- acheter un panier de légumes qui sera retiré au magasin BIOCOOP de Chinon, 1 rue du Château d'eau.
- le payer à l'avance, au moyen de chèques collectés par le Collectif, qui seront remis mensuellement à Jean-Camille ou Claire CORDES.
- faire part au collectif panierbiorabelaisien@gmail.com de ses appréciations, interrogations et suggestions au fil de la saison.

Termes et modalités d'engagement

- Le présent contrat couvre la période du 5 mai 2017 au 27 octobre 2017.
- Pour tout **nouvel abonnement**, 1 mois de période d'essai.
- Possibilité de déduire **un** panier maximum sur la période des 6 mois, à **condition d'en indiquer la date à la signature du contrat**.
- L'adhérent qui se trouve dans l'impossibilité de prendre son panier peut le faire prendre par une autre personne. **Les paniers non réclamés ne pourront faire l'objet d'aucune compensation**.
- L'agriculture étant dépendante de contraintes imprévisibles (météo...), les contractants sont solidaires des aléas de production.
- Le coût du petit panier hebdomadaire est de **9 €**, celui du grand panier **14,50 €**. Possibilité de passer du petit panier au grand panier en cours de contrat.
- Le paiement des paniers du contrat se fera selon les modalités suivantes :

	Mai 2017 4 paniers 5/12/19/26	Juin 2017 5 paniers 2/9/16/23/30	Juillet 4 paniers 7/13/21/28	Août 4 paniers 4/11/18/25	Septembre 5 paniers 1/8/15/22/29	Octobre 4 paniers 6/13/20/27
Petit Panier à 9 €	36 €	45 €	36 €	36 €	45 €	36 €
Grand Panier à 14,50 €	58 €	72,50 €	58 €	58 €	72,50 €	58 €

Entourer la ligne correspondant à votre choix de panier

- **SI DEDUCTION D'UN PANIER : INDIQUER LE JOUR LE MOIS.....;** l'adhérent déduit la valeur du panier sur le chèque du mois concerné.
- Six chèques sont établis en une seule fois au moment de l'engagement à l'ordre de « LA GARE DE MANGER ». Ils seront remis par un membre du Collectif à Jean-Camille ou Claire CORDES au début de chaque mois de production. Encaissement des chèques **le 10 du mois**.
- **La distribution hebdomadaire des paniers a lieu au magasin Biocoop, 1 rue du Château d'Eau à Chinon du vendredi 11h au samedi 19h (journée continue)**. Les paniers sont conservés à titre gracieux par la Biocoop.

Signatures

date

L'adhérent

date

Le maraîcher Jean-Camille ou Claire CORDES

cadre réservé à la gestion